

LA TOURNÉE D'AMÉRICAINS DANS LE
NORD CANADIEN

Motion n° 262—**M. Harding:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance ou de tous les mémoires concernant la tournée du Nord du Canada effectuée en juin 1969 par un groupe de soixante-huit Américains, dont le sénateur Frank Moss.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, un examen des dossiers ministériels n'a mis à jour aucune correspondance relevant de cette motion. Celle-ci n'est donc pas acceptable aux yeux du gouvernement. C'est pourquoi l'on espère que le député voudra bien la retirer.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES
SUR LES COALITIONS

Motion n° 270—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par la Direction des enquêtes sur les coalitions et envoyée au Conseil économique du Canada, au sujet des répercussions que peut avoir l'exclusion des industries de services de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, l'étude dont il est question dans cette motion devait servir à l'intérieur du ministère et elle a été envoyée par le gouvernement au personnel du Conseil économique du Canada à titre de documentation en vue de la rédaction d'un rapport sur la politique de concurrence. Ce document est jugé confidentiel et, pour cette raison, je demanderais au député de retirer sa motion.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

L'hon. Donald S. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je demanderais que soient réservées les autres motions, s'il en reste.

QUESTIONS ORALES

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'AUGMENTATION DES PENSIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (leader de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement a-t-il décidé de prendre des mesures immédiates pour mieux rattacher les pensions de vieillesse et autres à la hausse réelle du coût de la

vie qui a été d'environ 5 p. 100 depuis plusieurs années et qui, pour l'année courante, atteint déjà 3.5 p. 100?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Aucune mesure immédiate n'est envisagée.

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement remet-il en question le plafond de 2 p. 100 quant aux rajustements pour tenir compte du coût de la vie prévus par le régime de pensions du Canada et la loi sur la sécurité de la vieillesse? Si oui, quand prendra-t-il une décision à cet égard, car les pensionnés qui n'ont que ce revenu voient leur situation se détériorer sans cesse en raison de la vie chère.

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, comme l'honorable chef de l'opposition le sait, cela fait partie intégrante du réexamen général dont il a été instruit. Lorsque le gouvernement aura pris une décision sur des questions de principe de ce genre, elle sera annoncée à la Chambre.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une autre question à poser. L'honorable ministre pense-t-il qu'on tiendra compte de ces gens-là dans les réexamens opérés par le gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question est litigieuse.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur, et l'adresser au premier ministre? Étant donné les problèmes qui se posent pour toutes les personnes âgées et retraitées, les vieillards pensionnés, les fonctionnaires retraités, les anciens combattants qui vivent de leurs allocations et autres, pouvons-nous nous attendre à ce que leurs pensions soient majorées dès le début de la nouvelle session?

M. l'Orateur: Le député, me semble-t-il, ne fait que répéter la question posée par le chef de l'opposition.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. L'autre question ne portait que sur une étape, à savoir, l'indemnité de vie chère de 2 p. 100. Ma question vise une augmentation générale des pensions.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le programme de la prochaine session sera annoncé dans le discours du trône et dans les discours qui suivront. Je dirai donc que la question du député est un peu prématurée.